

DEC133002INSHS

**Décision portant nomination de M. Vianney Dequiedt aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche N°6587 intitulée « Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI) ».**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n°100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n°122742DSI du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6587 intitulée « Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International » et nommant M. Patrick Plane directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Vianney Dequiedt, Professeur à l'Université d'Auvergne, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 31 juillet 2014, en remplacement de M. Patrick Plane, démissionnaire.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science

Joël Bertrand